

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de Mâcon Vélo en Ville

Vendredi 24 février 2023 à 18h30

Salle du pavillon, 5 impasse de l'Héritan, 71000 Mâcon

Le vendredi 24 février 2023, à 18 heures 30, les membres de l'association Mâcon Vélo en Ville se sont réunis pour participer à l'Assemblée Générale Ordinaire.

L'Assemblée était présidée par Mme Emilie Geoffray, présidente de l'association. Valérie Delhomme, membre du Conseil d'Administration, a assuré le secrétariat de séance.

30 adhérent(e)s sont présents, et 2 ont donné un pouvoir.

Sont également présents Monsieur Yves Dupuis, adjoint au maire de Mâcon chargé de la voirie, des réseaux, de l'organisation des déplacements et de la commission communale de sécurité, et Monsieur Patrick Buhot, adjoint au maire de Charnay-Lès-Mâcon chargé de l'urbanisme, du cadre de vie et des infrastructures.

Rappel de l'ordre du jour :

Accueil à partir de 18h15

Assemblée générale ordinaire : 18h30

- Rapport moral et d'activité
- Rapport financier
- Projets et orientations 2023
- Budget prévisionnel 2023
- Élection du nouveau conseil d'administration
- Temps d'échanges et de discussions sur les projets et actions de M2V

Résolution n°1 : L'assemblée générale approuve le procès-verbal de l'assemblée générale du 11 mars 2022

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Le rapport d'activité est présenté à plusieurs voix, et illustré par un diaporama fourni en annexe.

Résolution n° 2 : l'assemblée générale approuve le rapport d'activité 2022

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

La trésorière présente ensuite le **rapport financier** (voir ci-après).

Elle rappelle que l'exercice 2022 est le premier exercice aligné sur l'année civile, et qu'il court donc sur douze mois à la différence de l'exercice 2020-2021 qui en comportait seize.

Elle indique que la situation financière et la trésorerie de l'association sont saines et que le résultat est équilibré.

Elle précise qu'un livret A a été ouvert au cours de l'exercice pour placer la trésorerie non utilisée.

Elle donne des explications sur l'étalement dans le temps des subventions ayant financé des immobilisations amortissables.

Elle précise que la créance de 1511 € figurant à l'actif du bilan sous la rubrique « Etat - Subvention à recevoir » correspond au bonus écologique à recevoir en lien avec l'acquisition en fin d'année d'un parc de 11 vélos pliants destinés à la vélo-école (soit 40% du prix d'achat des vélos).

Plus aucune question n'étant soulevée concernant les comptes annuels 2022, elle invite les participants à voter le rapport financier.

INVESTISSEMENTS ET SUBVENTIONS

Investissements	Prix d'achat	Date d'achat	Type amortiss.	Durée amortiss.	Cumul amortiss au 31/12/21	Dotation aux amortiss. 2022	Montant de la subvention	Origine de la subvention	Quote-part de subvention 2020-2021	Quote-part de subvention 2022
Triporteur Eco-Kid	2 420 €	15/12/2020	L	5	702 €	671 €	2 420 €	Macif	507 €	484 €
Batterie Trip Eco-Kid	432 €	15/12/2020	L	2	227 €	205 €	432 €	Macif	226 €	206 €
Triporteur Kid Big	3 353 €	15/12/2020	L	5	507 €	484 €	2 600 €	Ville de Mâcon	544 €	520 €
Amsterdam Air biporteur	4 455 €	18/03/2021	L	5	706 €	891 €	4 455 €	Macif	705 €	891 €
Machine à graver	3 480 €	30/06/2021	L	5	353 €	696 €	- €	(pas de subvention)		- €
Vélo pour vélo-école (1)	288 €	19/09/2022	L	5	- €	12 €	115 €	Etat (bonus écologique)		5 €
Vélos pour vélo-école (10)	3 490 €	13/12/2022	L	5	- €	30 €	1 396 €	Etat (bonus écologique)		12 €
Total	17 918 €				2 495 €	2 989 €	11 418 €		1 982 €	2 118 €

COMPTE DE RESULTAT

	Charges		Produits
Achats	4 541 €	Ventes	5 173 €
Achats pièces vélo neuves	2 990 €	Prestations de services	1 090 €
Autres achats	686 €	Subventions d'exploitation	5 968 €
Variation de stock	- €	Ville de Mâcon - Subv. de fonctionnement	1 200 €
Fournitures d'atelier	527 €	MBA - Subvention formation IMV	2 650 €
Fournitures administratives	72 €	Ville de Mâcon - QP subv. Invest. 2022	520 €
Electricité	266 €	MACIF - QP subvention investissement 2022	1 581 €
Services extérieurs	4 400 €	Etat - Bonus écologique - QP 2022	17 €
Prestation formation et vélo-école	2 877 €	Autres produits	2 249 €
Locations	975 €	Cotisations	1 860 €
Entretien et réparations	37 €	Dons	389 €
Assurance	512 €	Produits financiers	173 €
Documentation		Intérêts livret A	173 €
Autres services extérieurs	1 433 €		
Publicité, publications	103 €		
Déplacements, missions, congrès, réceptions	430 €		
Frais de port	38 €		
Affranchissements	- €		
Téléphone, télécommunications	215 €		
Services bancaires, autres	38 €		
Cotisations, dons	610 €		
Dotations aux amortissements	2 989 €		
TOTAL DES CHARGES (DEPENSES)	13 363 €	TOTAL DES PRODUITS (RECETTES)	14 653 €
BENEFICE DE L'EXERCICE	1 290 €		

BILAN

	Actif		Passif
Immobilisation corporelles	12 434 €	Fonds associatif	21 800 €
Machine à graver	2 431 €	Résultat de l'exercice	1 290 €
Vélos-cargos et batteries	6 267 €	Subventions d'investissement	7 318 €
Vélos vélo-école	3 736 €	Ville de Mâcon	1 536 €
Créances	1 511 €	Macif	4 288 €
Etat - Subvention à recevoir	1 511 €	Etat	1 494 €
Disponibilités	16 865 €	Dettes	298 €
Caisse d'Epargne - Compte courant	937 €	Dépôts reçus	60 €
Caisse d'épargne - Livret A	15 673 €	Fournisseurs	97 €
Caisse	255 €	Bénévoles	141 €
Charges constatées d'avance	51 €	Produits constatés d'avance	155 €
TOTAL ACTIF	30 861 €	TOTAL PASSIF	30 861 €

Résolution n° 3 : l'assemblée générale approuve le rapport financier 2022

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Résolution n° 4 : l'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice 2022

s'élevant à 1 290 €, au report à nouveau.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Les projets 2023 sont présentés, ainsi que le budget prévisionnel. Le diaporama annexé détaille les projets 2023.

BUDGET PREVISIONNEL 2023

	Charges		Produits
60 - Achats	6 122 €	70 - Ventes et prestations	6 854 €
Prestations de services	2 000 €	74 - Subventions d'exploitation	3 625 €
Achats matières et fournitures	3 814 €	Etat	230 €
Electricité	308 €	Régions	- €
61 - Services extérieurs	1 661 €	Département	- €
Locations	1 024 €	Intercommunalité - Vélo-école	-
Entretien et réparations	100 €	Intercommunalité - Formation IMV	-
Assurance	537 €	Ville de Mâcon - Subvention de fonctionnement	1 500 €
Documentation	-	Ville de Mâcon - QP subvention sur investissement 2021	520 €
62 - Autres services extérieurs	1 740 €	Agence de services et de paiement	- €
Rémunération intermédiaires et honoraires	-	Autres établissements publics	- €
Publicité, publications	315 €	MACIF - QP subvention sur investissement 2021	1 375 €
Déplacements, missions	616 €	75 - Autres produits de gestion courante	2 257 €
Affranchissements	-	Dons, cotisations, dons manuels ou legs	2 257 €
Téléphone, télécommunications	274 €	76 - Produits financiers	105 €
Services bancaires, autres	81 €	77 - Produits exceptionnels	- €
Cotisations	454 €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	- €
63 - Impôts et taxes	- €		
Impôts et taxes sur rémunérations	-		
Autres impôts et taxes	-		
64 - Charges de personnel	- €		
Rémunération des personnels	-		
Charges sociales	-		
Autres charges sociales	-		
65 - Autres charges de gestion courante	- €		
66 - Charges financières	- €		
67 - Charges exceptionnelles	- €		
68 - Dotations aux amortissements	3 318 €		
TOTAL DES CHARGES (DEPENSES)	12 841 €	TOTAL DES PRODUITS (RECETTES)	12 841 €

Résolution n° 5 : l'assemblée générale approuve le projet d'activités/orientations pour 2023

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Résolution n° 6 : l'assemblée générale approuve le budget prévisionnel 2023

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

La présidente annonce ensuite la candidature au Conseil d'Administration de deux adhérents : Jérôme Aurenche et Jean-Paul Claudel. Elle les remercie pour cette preuve d'engagement dans l'association et les invite à se présenter.

Les deux candidats s'étant présentés et ayant décrit leurs motivations, la présidente met aux voix les résolutions suivantes :

Résolution n° 7 : l'assemblée générale approuve la candidature de Jérôme Aurenche au Conseil d'Administration

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, le candidat ne prenant pas part au vote.

Résolution n° 8 : l'assemblée générale approuve la candidature de Jean-Paul Claudel au Conseil d'Administration

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, le candidat ne prenant pas part au vote.

Ces personnes ont été élues en qualité de membres du Conseil d'Administration. Elles exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 2 ans.

A l'issue de cette assemblée, le Conseil d'Administration est donc composé des personnes suivantes :

Nom	Date d'élection
Jérôme AURENCHE	24/02/2023
Baptiste BRUNET	11/03/2022
Nadine CHAMBRE	11/03/2022
Jean-Paul CLAUDEL	24/02/2023
Bernard DAUVERGNE	11/03/2022
Valérie DELHOMME	11/03/2022
Emilie GEOFFRAY	11/03/2022
Corinne GIRRES	11/03/2022
Gilles GUERIN	11/03/2022
Yves LAFFONT	11/03/2022
Olivier LEGROUX	11/03/2022
Matthieu MERMET	11/03/2022
Olivier PENET	11/03/2022

La présidente donne ensuite la parole aux deux élus présents.

Pour la Ville de Mâcon, Monsieur Dupuis souligne la bonne communication qui s'est établie entre la Ville et l'association, matérialisée entre autres par des visites communes sur le terrain, et qui se concrétise par des réalisations appréciées, tel le contre-sens cyclable rue Lacretelle. Il évoque les projets en cours (rue des Frères Lumières, Pont de Saint-Laurent, rue de l'Héritan,...)

Pour la Ville de Charnay-Lès-Mâcon, Monsieur Buhot détaille les améliorations en cours ou programmées (Grand-rue de la Coupée, rue Ambroise Paré, rue des Petits-Champs, rue de la Ronze,...).

La présidente les remercie de leur présence et de l'intérêt qu'ils manifestent pour les actions de l'association.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente remercie les bénévoles de l'association pour leur implication active, et les participants, avant de clôturer l'Assemblée Générale.

Les membres présents sont invités à partager un verre et les galettes préparées par Cyclo Galette.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par la Présidente de séance et la Secrétaire de séance.

A Mâcon, le 31 mars 2023

La Présidente de séance



La Secrétaire de séance



ANNEXE

Rapport moral de la présidente

Rapport moral

Bonsoir à tous et à toutes,

Merci pour votre présence, merci aux élus présents. Bienvenue à cette assemblée générale de Mâcon vélo en ville.

Le rapport moral n'est pas le rapport d'activité pour moi, l'exercice est difficile, je souhaite faire ressortir quelques éléments clés de cette année 2022 sans dévoiler ce qui va être dit après...

Ce qu'il faut retenir :

- un nombre d'adhérents en hausse, très précisément 269, soit 50 de plus que l'année dernière !
- une belle équipe de bénévoles, qui s'investissent sur des sujets en particulier, à la hauteur des disponibilités, compétences, envies, moyens de chacun et chacune
- des partenariats qui se font beaucoup de manière informelle, qu'il faudrait renforcer : Le Prado, le Damie, la Chevanière, l'USEP, le TIG...
- de plus en plus de demandes pour des interventions, qui se poursuivent sur ce début d'année 2023, preuve de la reconnaissance de plus en plus forte de notre association
- 1 seule vélorution en 2022, mais très réussie, l'envie de proposer autre chose pour éviter l'essoufflement, mais ce sont pourtant des événements qui sont attendus, quand on croise un cycliste "c'est quand la prochaine vélorution ?"
- Un dialogue et une concertation avec les collectivités qui se renforce et se délite à la fois :
- vraie avancée à Mâcon avec notre proposition de contre sens rue Lacretelle, mais d'autres sujets qui ont du mal à avancer
- forte accélération à Charnay avec le programme Moby notamment dont on parlera tout à l'heure
- grosse déception avec le schéma des mobilités durables à l'agglomération qui n'avance pas

C'est très important pour nous que les usagers (que nous représentons) soient consultés, associés aux réflexions, avec la possibilité de faire des propositions, de tester des choses. C'est ce qu'on a pu faire avec le double sens rue Lacretelle, on aimerait poursuivre.

Quelques mots du contexte actuel : l'inflation, la crise qui n'en finit pas, les crises qui se succèdent, la sécheresse, le réchauffement climatique, le monde d'après..., le congrès de la FUB (notre fédération) : "le vélo, incontournable dans l'après tout voiture"

Ces difficultés déjà criantes au moment de notre AG l'année dernière nous rappellent à quel point le tout-voiture est un modèle dont il faut sortir, les automobilistes, les personnes qui sont dépendantes de leur voiture pour aller travailler parce que cette dépendance a été créée pour plein de raisons, sont les premiers pénalisés par cette dépendance à la voiture individuelle. Comment en sortir ? A quel rythme ? La solution vélo est une alternative crédible, nous en sommes convaincus à Mâcon vélo en ville.

Je retiens les mots d'Olivier Razemon quand il est venu à Mâcon en octobre pour nous parler des mobilités d'avenir que nous défendons au quotidien : Vous avez raison, continuez ! On a raison, on va continuer. On sait que le changement de mentalités prend du temps, qu'on ne va pas passer du tout voiture au tout vélo du jour au lendemain, mais il y a des étapes, on est là pour accompagner les gens à les franchir. Ça passe par le changement des habitudes, la sensibilisation, l'information, la pédagogie...

Rappelons-le, le vélo est bon pour le portefeuille, pour la santé, pour l'environnement, pour la convivialité et l'apaisement de nos villes.

Voici le déroulé de l'AG, ordre du jour

Rapport d'activité : allégé dans la présentation, on a choisi de faire défiler des photos et de faire des zooms sur certains sujets, difficile car on voudrait dire tout ce qui a été fait en 2022 !! On a fait des choix, j'ai fait des choix, c'est frustrant et je m'excuse d'avance pour celles et ceux qui ne se retrouveront pas dans ce rapport d'activité, mais on a voulu alléger la présentation pour laisser la place aux échanges. J'en profite pour remercier la vingtaine de bénévoles très actifs et actives et qui font que cette année 2022 a été bien remplie, et que 2023 se prépare bien. Le rapport d'activité complet sera disponible ensuite sur notre site internet et on poursuivra la discussion autour d'un verre et d'une galette. N'hésitez pas à poser des questions, à réagir.